

# CONTRAT D'ENGAGEMENT

## Fromages de chèvre

pour 20 livraisons du 20 mars 2019 au 11 décembre 2019

Entre **Les adhérent(e)s**

Noms répertoriés au bas du contrat

Et, **Le producteur**

Nom : Carole & Christophe ANSEL  
Adresse : La chèvrerie du Châtelard  
38112 MÉAUDRE  
☎ 04 76 50 67 75  
06 71 06 40 71  
06 75 32 81 18  
e-mail [christophe@chevrerie Duchatelard.com](mailto:christophe@chevrerie Duchatelard.com)

La Chèvrerie du Châtelard produit des fromages de chèvre et est engagée auprès d'un organisme certificateur de l'agriculture biologique.

Entre les adhérent(e)s et le Producteur, il est convenu ce qui suit :

### Objet de l'engagement

L'adhérent(e) s'engage à acheter au Producteur les produits ci-après à une date et un lieu fixés à l'avance, aux prix ci-après et à effectuer une ou plusieurs permanence(s).

Le Producteur s'engage à produire et livrer les paniers aux prix, dates et lieux convenus.

**Quantité à livrer à l'adhérent(e)** à dater de son inscription ce jour, pour **un panier de 11,50 € ou de 7 €** ou (et) **du fromage blanc pour 4€** ou (et) **des faisselles à 4 €** :

soit **un panier de 11,50€** (prix moyen sur la durée du contrat), au choix :( exemple dessous mais peut être complement différents, c'est juste pour avoir une idée de la quantité

- 4 fromages (frais 120g / crémeux 90g, sec 70g, assaisonné : ail & fines herbes, ciboulette, oriental) + une faisselle
- 4 fromages (frais/crémeux, sec, assaisonné) + une tomme 280g
- 3 fromages + un morceau de tomme du Cray (300gr) à ajuster
- 1 pyramide + 4 fromages
- 1 pyramide + 2 fromages + 1 faisselle
- 1 tomme + 300 gr de tomme du Cray

Selon la saisonnalité des produits.

soit **un panier de 7€** (prix moyen sur la durée du contrat), au choix :

- 1 pyramide + 1 fromage
- 1 frais + 2 crémeux
- 2 frais ou assaisonnée + 2 mi-secs
- 1 faisselle + 1 pyramide
- 250g tomme + 1 fromage
- 1 fromage blanc battus + 2 secs
- 250gr Brie + 2 fromages

Selon la saisonnalité des produits.

soit **un panier de 4€**, au choix :

- 1 pot de 500g de fromage blanc battu
- 6 faisselles (600g)

soit **un panier de 4€** de 2 fromages frais

soit **un panier de 2,40€**, le litre de lait

soit **un panier de yaourts (natures à 3,60les quatre,aux fruits à 3,90€)**

Ils POurront aussi prendre un panier de saucisson à 8,50€ et terrine à 5,90€ et du cabri à 16,50€/kg 2 à 3 fois par an parmi les dates préciser ci dessous

### Conditions de règlement

Le règlement s'effectuera à la signature du présent contrat pour la totalité des sommes dues au titre de la **période d'engagement, du 20 mars 2019 au 11décembre 2019 inclus, soit 20 livraisons.**

L'adhérent(e) pourra opter pour un règlement unique selon le total de son inscription ou émettre deux ou trois chèques, précisant la date d'encaissement, en accord avec le Producteur.

### Livraisons

#### Dates:

20/03;03/04;17/04;24/04(aulieudu1mai);15/05;29/05;12/06;26/06;10/07;31/07( au lieu du24/07);07/08;21/08;04/09;18/09;02/10;16/10; 30/10;13/11;27/11; 11/12

**Soit 20 Livraisons**

Les livraisons auront lieu le mercredi de 18h30 à 19h30 à l'adresse et aux dates suivantes:

**La Bifurk**

**2 Rue Gustave Flaubert, 38100 Grenoble**

### Retards et absences

Les personnes qui ne pourront se rendre sur le lieu de livraison indiqué s'arrangent avec les autres adhérents pour la prise en charge de leur livraison. Toute absence non arrangée donnera lieu au partage du panier entre les adhérent(e)s présents, sans contrepartie.

### Charte des AMAP

L'adhérent(e) et le Producteur s'engagent à respecter la Charte des AMAP, consultable sur le site Web : <http://www.alliancepec-rhonealpes.org/site-all/IMG/pdf/Charte AMAP Rhone-Alpes-2.pdf>

Fait à Grenoble en 3 exemplaires, le 05 Fevier 2019,  
(pour le producteur, l'alliance PEC et la référente de la Bifurk)

\* *mention manuelle : lu et approuvé*

La Chèvrerie du Châtelard